

SAGE Marque-Deûle

Réunion de la Commission thématique n°2 « Reconquête et mise en valeur des milieux naturels »

Relevé des remarques formulées concernant le diagnostic

Le 24 septembre 2012 à 14h00 - Lille Métropole Communauté urbaine

Ordre du jour :

1. Témoignage d'un acteur du SAGE : Matthieu DAUTRICOURT, Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature (AAPPMA de Roubaix)
2. Règles de l'animation
3. Rappel des prochaines étapes
4. Rappel des commissions thématiques de juin
5. Méthodologie du diagnostic
6. Diagnostic appliqué à la commission thématique
7. Conclusions : les enjeux et objectifs du SAGE

Participants :

La liste des participants et de diffusion est indiquée en page finale.

La présentation est annexée au présent compte rendu. Elle sera disponible sur le site extranet SAFEGE au format PDF.

PREAMBULE

Mot d'accueil du Président de la Commission thématique : M GRIMONPREZ (Lille Métropole).

La cellule d'animation rappelle le calendrier de l'étude à l'ensemble des partenaires et la date de la prochaine réunion de la Commission Locale de l'Eau le 23 octobre 2012 à 14h00 dans les locaux de Lille Métropole.

TEMOIGNAGE D'UN ACTEUR DU SAGE

M DAUTRICOURT présente la Maison de l'Eau, de la Pêche et de la Nature portée par l'AAPPMA de Roubaix.

La présentation est annexée au présent compte rendu. Elle sera disponible sur la plateforme extranet du SAGE Marque-Deûle.

Les questions posées concernent :

- L'inventaire des macrofaunes benthique (invertébrés) est-il reproductible sur d'autres plans d'eau ou cours d'eau du SAGE ? Techniquement oui, il suffit d'établir une convention entre l'association et le demandeur.
- Les résultats de l'étude seront-ils disponibles et diffusés ? Cette étude est destinée à être diffusée. Contacter la Maison de l'eau de l'Eau, de la Pêche et de la Nature pour la récupérer.

REGLES DE L'ANIMATION

MM RIZZA (SAFEGE) et DEREUX (MD Conseil) présentent les règles de l'animation.

Le travail de la Commission s'organise en restitution plénière du rapport du Diagnostic des sous-thèmes portés par la commission thématique, soit :

- Gestion des cours d'eau
- Protection des milieux naturels
- Pression assainissement
- Pression industrielle
- Pression agricole

M RIZZA rappelle le travail effectué lors des commissions thématiques de juin.

M RIZZA présente la méthodologie, les objectifs, le rendu du diagnostic.

IDENTIFICATION DES POINTS FORTS ET DES POINTS FAIBLES DU SAGE

Gestion des cours d'eau

Points forts	Pas de remarque
Points faibles	<p>Nuancer le terme « irréversible », l'utiliser par exemple pour le siphon du canal de la Souchez sous A21 (exemple)</p> <p>La Marque Rivière est gérée par l'ENLM jusqu'au cours d'eau (ripisylve et berges)</p> <p>La sédimentation concerne la Marque et pas uniquement le secteur Marque rivière et Marque Amont</p> <p>EDA : ajouter au point 3 les becques et les fossés</p> <p>NNE : rejets directs de produits phytosanitaires par des privés et le non respect de bandes enherbées le long des cours d'eau. Réponse CA : les cours d'eau soumis à la réglementation sur les bandes enherbées sont délimités par la réglementation. Cette réglementation est respectée sous peine de pénalités financières.</p>

Protection des milieux naturels

Points forts	<p>Point 1 : Espèces remarquables : ajouter les poissons dans la parenthèse</p> <p>Point 3 : mentionner les autres acteurs que les ENS</p> <p>Point 2 : Ajouter les associations d'environnement dans les acteurs</p>
Points faibles	Faire ressortir le manque de données sur l'état biologique des cours d'eau

Pression assainissement

Points forts	<p>Point 2 : Nuancer les techniques alternatives avec la problématique de l'entretien des ouvrages</p> <p>Point 6 : Supprimer la mention présente au point 6</p>
Points faibles	<p>Point 1 : ajouter la problématique sur le mauvais état et les dysfonctionnements sur les réseaux anciens. Modifier la mention sur les réseaux unitaires : majoritairement unitaires sur le territoire.</p> <p>Point 5 : Remonter en priorité 3</p> <p>Point 7 : Nuancer le cas de la STEP de Deulemont qui doit être surcharge pour fonctionner (Lagunage)</p> <p>Noréade : Ne pas sectoriser les problèmes liés à l'ANC ou les STEP</p>

	<p>EDA : la problématique de l'imperméabilisation des sols n'apparaît dans le tableau</p> <p>CG 59 ENS : Ajouter des titres à tous les tableaux</p>
--	---

Pression industrielle

Points forts	Pas de remarque
Points faibles	<p>Point 2 : Modifier fleuve par cours d'eau</p> <p>Point 7 : Indiquer que les exemples sectorisés correspondent aux principaux prélèvements</p>

Pression agricole

Points forts	<p>CG 59 ENS : Modifier par Prélèvements <u>d'eau</u>. La CA rappelle que ces prélèvements sont majoritairement en nappe et sont soumis à la redevance de l'Agence de l'Eau</p> <p>Point 4 : Indiquer que la réduction de pression par l'agriculture biologique concerne les produits phytosanitaires</p> <p>Point 4 : Mentionner aussi l'agriculture intégrée</p>
Points faibles	<p>EDA : Ecophyto est sujet à beaucoup de dérogations</p> <p>CALL : L'apport de nitrates par les eaux d'irrigation n'est pas pris en compte dans le bilan de fertilisation</p>

3 remarques complémentaires ont été formulées par VNF :

1. page 84 : indiquer que le délaissement du petit gabarit est la conséquence d'une priorisation conforme aux orientations du Grenelle de l'environnement qui vise à favoriser le transport fluvial comme report modal.
2. page : l'expression rend « les collectivités passives » doit être nuancée
3. page 114 : nuancer la dangerosité du transport fluvial de matières dangereuses.
4. Abandon depuis 2005 sur tout le domaine public fluvial de l'usage des produits phytosanitaires.

SYNTHESES DES ENJEUX DU SAGE

M RIZZA présente le tableau de synthèse des enjeux majeurs à retenir dans le cadre du SAGE.

La commission propose de compléter les éléments suivants :

- Éviter la double mention « Développant les relations entre les gestionnaires existants », ajouter que d'autres acteurs peuvent être concernés pour la continuité écologique.
- EDA : Il manque l'enjeu zones humides (fonctionnalités hydraulique et écologique)
- Conserver Réseau hydrographique comme secteur concerné pour les enjeux de la commission 2
- NNE : Proposition de mentionner l'agriculture biologique comme enjeu du SAGE

Mot de conclusion du Président de la Commission thématique : M GRIMONPREZ (Lille Métropole).

Plate-forme d'accès Extranet SAFEGE

SAFEGE rappelle qu'un site extranet est ouvert dans le cadre de l'étude. Il permet aux membres des Commissions d'accéder aux documents. Ci-après le lien : http://extranets.safege.fr/extranets/extranet_0171.nsf.

Login : SAGE_MD_Commission

Mot de passe : WI768ss9

Les documents sont disponibles au format PDF dans l'onglet « GESTION DOCUMENTAIRE ».

Il suffit de cliquer sur la puce à gauche des rubriques « Commission thématique - Septembre 2012 » pour afficher les documents disponibles.

Vous pouvez déposer un document et y associer un fichier d'une taille maximale de 10 Mo.

Si vous souhaitez envoyer des fichiers de taille supérieure, adressez un mail à jean-philippe.rizza@safege.fr et à nathalie.ratier@safege.fr avec pour objet « SAGE Marque-Deûle - Demande de liens envoi de gros fichiers ». Vous recevrez un lien en retour vous proposant de télécharger vos fichiers préalablement zippés en un fichier unique.

Liste des participants :

Nom / Rôle ¹	Société / organisme / collectivité / unité	Présent	Excusé	Diffus.
AUBERT Géraldine	Agence de l'Eau Artois Picardie	X		X
THEROUANNE Max	Agence Régionale de Santé		X	X
RICHARD Jérôme	Artois Comm	X		X
DAUTRICOURT Matthieu	Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) de Roubaix	X		X
GLACET Jean-Marie	Chambre d'Agriculture de Région	X		X
MOREL Marcel	Comité Régional de Canoë-Kayak	X		X
SPLINGARD Régine	Comité Régional du Tourisme		X	X
HOTTEBART David	Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin	X		X
CHAMPIRE Christian	Communauté d'Agglomération Lens Liévin	X		X
HILDEBRAND Christophe	Conseil Général (59)	X		X
BAILLY Gautier	Conseil Général (62)		X	X
DUTILLEUL Thierry	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (59)	X		X
JEDELE Julien	Direction Départementale des Territoires et de la Mer (62)	X		X
VILLERS Anita	Environnement Développement Alternatif	X		X
FERTELLE Jean-Jacques	Fédérations du Nord et du Pas-de-Calais de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique	X		X
JOLY Marie-Laure	Fédération Nord Nature	X		X
BLONDEL Laurence	Lille Métropole	X		X
BUSY Florian	Lille Métropole	X		X
DECROCQ Méryl	Lille Métropole	X		X
FOURNY Sophie	Lille Métropole	X		X
VINATIER François	Lille Métropole	X		X
LOTTE Mélanie	Lille Métropole	X		X
MALTA-BEY Victoire	Lille Métropole	X		X
FOUCART Bruno	Lille Métropole		X	X
GRAS Christophe	Mairie d'Annœullin	X		X
RIMBAULT Vincent	Mairie de Hem	X		X
SCHARLY Astrid	Mairie de Tourcoing		X	X
DEREUX Michaël	MD Conseil	X		X
WANEGUE Dominique	Noréade	X		X
PLATTEEUW Bruno	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques	X		X
GRIMONPREZ Francis	Président de la Commission thématique n°2	X		X
FOUQUET Jean-Michel	Région Nord - Pas-de-Calais	X		X
RATIER Nathalie	SAFEGE	X		X
RIZZA Jean-Philippe	SAFEGE	X		X
LIBERT Pierre-Nicolas	Service Public de Wallonie	X		X

¹ Représentant du maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprise, sous-traitant, formateur, stagiaire...

DES ROTOURS Raoul	Syndicat de la Propriété Rurale du Nord	X		X
COMBLEZ Damien	Syndicat Mixte Espace Naturel Lille Métropole	X		X
LORENSKI Valérie	Union des Syndicats d'Assainissement du Nord		X	X
THOMAS Catherine	Voies Navigables de France	X		X